

Présentation de la formation

THÈME	Démembrement des parts sociales et rédaction adéquate des statuts
PUBLIC CONCERNE	<p>Cette formation est destinée à un public de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil en gestion de patrimoine • Avocat • Notaire • Expert comptable • Assureur ou courtier en assurance • Banquier Privé • Tout autre professionnel de la gestion de patrimoine
FORMAT	Replay (e-learning)
LIEU	En ligne
NIVEAU	Niveau 2 : Perfectionnement
DURÉE	2 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	<p>Cette formation valide les heures réglementaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 heures immobilier (carte T) • 0 heures IAS/DDA • 0 heures IOBSP
DATES ET HORAIRES	La formation en e-learning est ouverte dès la souscription. Elle peut être suivie au rythme du participant.
TARIF	100,00 € HT soit 120,00 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	<p>Cette formation est animée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	<p>Pour le bon déroulement de la formation, le participant doit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer des connaissances fondamentales relatives aux droit des sociétés (règles supplétives des sociétés civiles notamment) • Disposer des connaissances fondamentales relatives à la comptabilité (actif immobilisé, actif circulant, résultat comptable, réserves, report à nouveau, compte courant d'associés) • Disposer des connaissances fondamentales relatives au démembrement de propriété (démembrement classique et quasi-usufruit)
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposer une analyse des statuts actuels d'une société • proposer des aménagements possible des statuts • proposer des stratégies patrimoniales basées sur le démembrement de propriété et une rédaction efficiente des statuts
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	<p>Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Yolaine Chéreau 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	<p>I. L'origine du démembrement des parts sociales</p> <p>A. Le démembrement suite à mutation (à titre gratuit ou onéreux)</p> <p>B. Le démembrement par subrogation</p> <p>C. Focus sur le démembrement "ab initio"</p> <p>II. Les règles supplétives du code civil suite à la réforme de juillet 2019</p>

	<p>A. Les règles d'ordre public B. Les règles aménageables</p> <p>III. les points statutaires incontournables A. Qui vote l'affectation du résultat exceptionnel ? B. A qui revient le résultat exceptionnel distribué ? C. Qui profite du déficit fiscal (déficit foncier) si la société est à l'IR ? D. A qui reviennent les réserves mises en distribution ? E. Comment gérer un compte courant d'associé démembré ?</p> <p>IV. En conclusion</p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<p>En replay</p> <ul style="list-style-type: none"> Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des cas pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). Les apprenants visionnent les vidéos depuis leur navigateur internet. La formation est décomposée en plusieurs séquences de 5 à 20 minutes en moyenne, entrecoupée de quiz intermédiaire permettant de valider les acquis à chaque étape. Le support pédagogique sera consultable via l'accès utilisateur des apprenants.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En replay :</p> <ul style="list-style-type: none"> Décompte du temps avec un incompressible obligatoire avant de pouvoir accéder au test d'évaluation finale Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	En ligne sur le site www.fac-associes.com
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Pas de limite.
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Yolaine Chéreau Référente Handicap par mail : yc@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
CONTACTS	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com</p>